

Présentation Appel à Projets

“Sports, valeurs européennes et coopération”



Ouverture de l'appel du 15 avril au 7 juin 2026



Contexte

Présidence Française SUERA - 2027

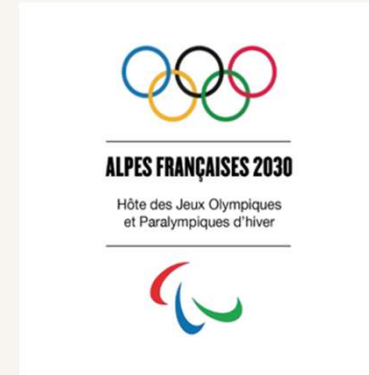
La France présidera en 2027 la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine - opportunité de coopérations euro-alpines.



Le sport, levier de coopération méditerranéenne et outil d'attractivité

JOP 2030 - Alpes françaises

La région accueille en 2030 les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver. Le sport devient levier d'attractivité et de cohésion.



Stratégie EUROPE 2030

Objectif : Mobiliser 10 milliards d'euros de fonds européens d'ici 2030 au bénéfice du territoire régional. La Région accompagne les acteurs dans leur ouverture européenne.



Objectifs Globaux

L'AVENIR EN PERSPECTIVE

1



La Santé publique

Promouvoir la santé publique et réduire la sédentarité via le sport et les activités physiques

2



L'inclusion et l'égalité

Renforcer l'inclusion, l'égalité, la diversité et la citoyenneté active à l'échelle européenne

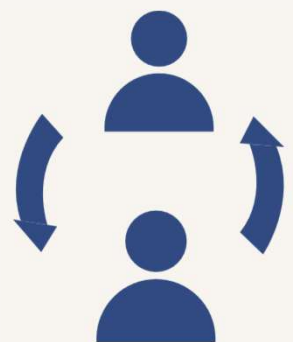
3



La Transition écologique

Sensibiliser aux enjeux de préservation de l'environnement via des événements écoresponsables

4



La cohésion européenne

Renforcer le sentiment d'appartenance européenne et la coopération transnationale



5 Objectifs Spécifiques

Mobilités sportives

Renforcer l'appropriation de l'Europe par l'expérience directe : échanges, rencontres, tournois/recontres européennes, coopérations entre acteurs



Coopérations européennes structurantes

Le sport comme "porte d'entrée" vers des projets transnationaux pérennes et une montée en compétences des acteurs du sport

Promotion de la santé publique

Développement des actions sport-santé pouvant inclure des programmes d'Activité Physique Adaptée (APA) ou des actions sport bien-être afin d'encourager la participation régulière à des activités physiques

Héritage et impact durable

Bénéfices post-événements : accès au sport pour tous, réseaux, héritage matériel et immatériel

Evènements sportifs écoresponsables

Le sport comme levier de transition : conception et organisation d'évènements sobres, durables et reproductibles à l'échelle européenne ou régionale.



Eligibilité

Qui peut candidater ?

- ✓ Associations (dont associations sportives) / Fédérations sportives / ONG
- ✓ Acteurs socio-éducatifs
- ✓ Collectivités territoriales
- ✓ Organismes publics ou parapublics
- ✓ Maisons Sport-Santé / Maisons de santé/ Centres de santé
- ✓ Établissements d'enseignement / formation
- ✓ Entreprises

Liste non exhaustive...

⚠ Siège social ou activité régulière dans la région obligatoire (numéro SIRET dans la région indispensable)

✓ Coopération avec au moins 1 partenaire UE (hors France) + Suisse et Liechtenstein requis



Modalités de dépôt

COMMENT DÉPOSER ?



Dépôt 100% dématérialisé sur le portail Vos Aides - Région Sud
Téléservice : "Appel à projets Coopération Européenne - Action Spécifique"
⚠️ Aucun dossier accepté sous format papier



Faire précéder le titre de la mention : « AAP Sport, valeurs européennes et coopération »



Joindre un document de présentation (3 à 6 pages) couvrant 10 points obligatoires



Joindre toutes les pièces administratives requises
(la liste des pièces est annexée au règlement financier de la Région, section dossiers complémentaires)



Si reversement à partenaire : convention signée obligatoire



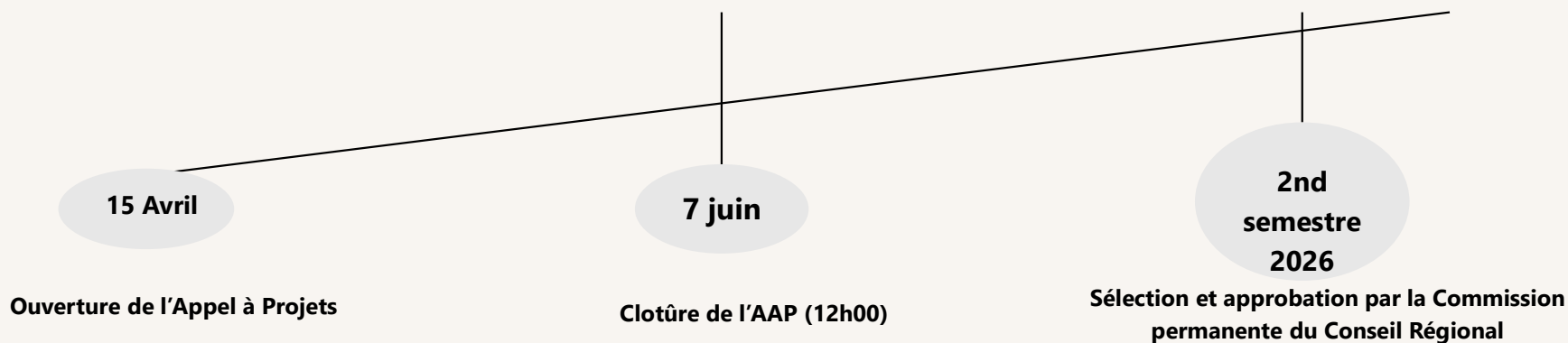
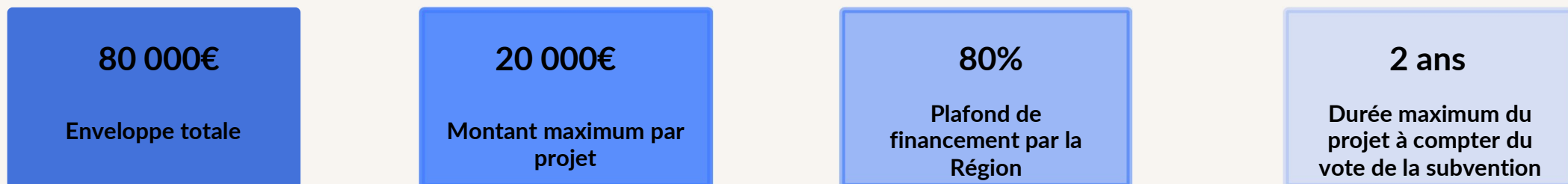
Le document de présentation

En 10 points

- Cohérence du projet par rapport aux objectifs de l'appel à projets et à ses enjeux
- Zones géographiques concernées
- Présentation détaillée du projet et de chacune des activités
- Partenaires impliqués (minimum de 2 dont **1 situé dans l'Union Européenne (hors France) ou Suisse ou Liechtenstein**)
- Public(s) cible(s) : type(s) et nombre(s)
- Critères d'évaluation, indicateurs, résultats attendus
- Calendrier de réalisation du projet
- Impact attendu sur le territoire régional et impact sur les autres territoires concernés
- Durabilité du projet et des actions (héritage)
- Stratégie de communication, amplification, visibilité



Budget et calendrier

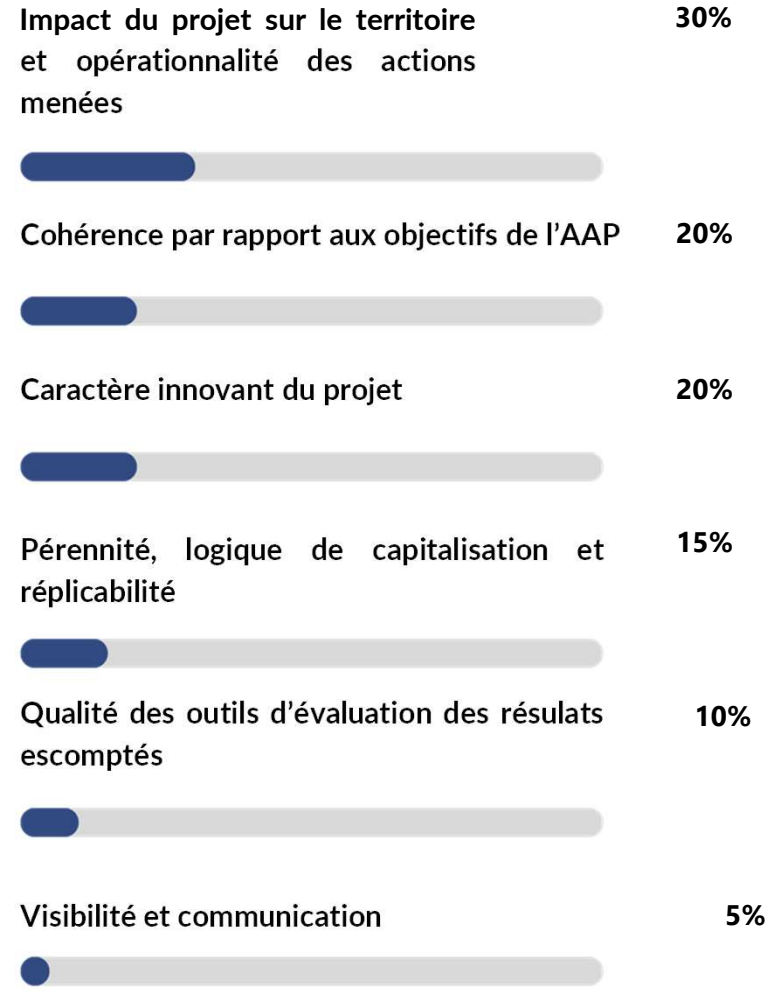
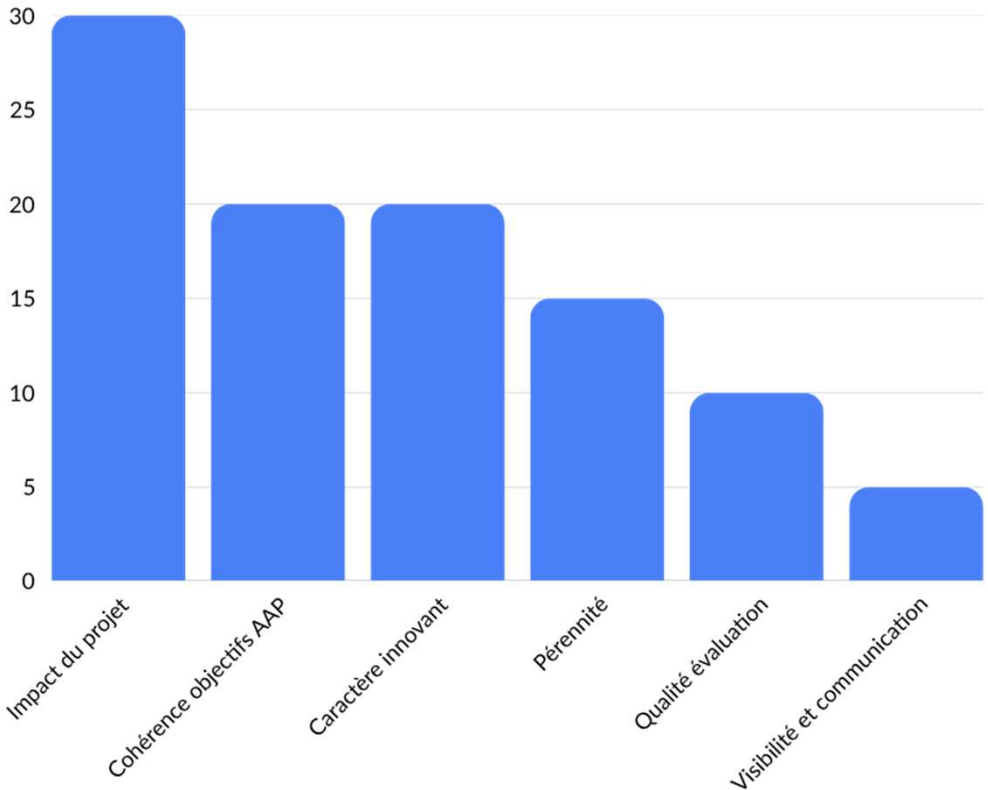


Modalités de versements

- Avance de 50% dès la notification attributive de la subvention
- Solde sur présentation du bilan technique et financier
- Subventions $\leq 5\ 000$ € versées en une seule fois dès notification



Critères d'évaluation



Pour en savoir plus

Magali Guiral
Lilian Coulthard

Direction de la Coopération Euro-
Méditerranéenne et Internationale

Service Coopération Européenne



maguiral@mareregionsud.fr

✉ lcoulthard.stagiaire@mareregionsud.fr
cooperationeuromed@mareregionsud.fr



mareregionsud.fr → Vos Aides

